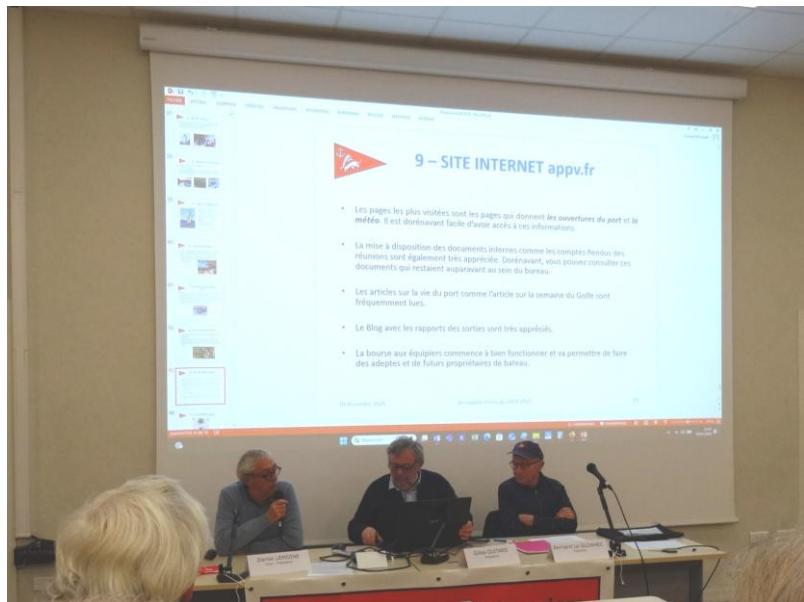


# Assemblée Générale APPV 2025 – 10 janvier 2026

## 'Photos et texte de notre adhérent Pierre SAURY

Comme chaque année, une quarantaine d'adhérents étaient présents à l'Assemblée Générale qui s'est tenue à la maison des associations, rue Guillaume Le Bars, l'après-midi du samedi 10 janvier 2026.



Le président a demandé à voter sur le Compte Rendu de l'AG 2024

*Vote des adhérents présents ou représentés : **Approbation à l'unanimité***

Le président a présenté le rapport moral

*Vote des adhérents présents ou représentés : **Approbation à l'unanimité***

Le trésorier a ensuite présenté le rapport financier

*Vote des adhérents présents ou représentés : **Approbation à l'unanimité***

Comme chaque année des représentants participaient à notre assemblée :

Échange avec les représentants de la SNSM MM (). Le trésorier leur a remis un chèque de 735.00 euros collecté lors du renouvellement de l'adhésion.



Échange avec le représentant de la Mairie de Vannes. **Monsieur GILLET Michel** semble particulièrement satisfait des relations apaisées avec l'APPV



Échange avec le représentant de l'UNAN 56 **M. Jacques De Certaines**. Ce dernier intervient principalement pour présenter l'organisation, nationale et locale et qui se présente comme un outil au service de la plaisance pour que la mer reste un espace ouvert, convivial et sûr.



Échange avec le responsable du port Compagnie des Ports du Morbihan **M Jean Paul BENON**. Des sujets importants pour les membres ont été abordés, agrandissement du bâtiment de la capitainerie, l'absence de sanitaires en rive droite, modification des parking dans le cadre du projet d'aménagement rive gauche, places de parking rive droite.

*Un débat a été entamé sur le cas du décès d'un propriétaire d'un bateau titulaire d'une place au port. La Compagnie des Ports du Morbihan ne connaissant qu'un seul titulaire par place considère que le droit n'est pas transmissible à son conjoint même marié ou pacé et figurant sur le certificat d'enregistrement du bateau. L'APPV va réfléchir avec la CPM pour remédier à ce vide juridique.*



A l'issue de l'assemblée générale les membres présents se sont retrouvés autour d'un pot d'amitié.

La soirée s'est poursuivie avec un dîner à la Brasserie Bleue, 35 membres y ont participé.



